



N° 30/85-06

Service instructeur
DIRT - SGP

Service consulté
DCP
DIF

LIAISON A35-RD430 à hauteur d'ENSISHEIM

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer à votre Commission d'engager une étude de faisabilité d'une liaison entre l'A35 et la RD430 à hauteur d'ENSISHEIM, destinée à délester les traversées d'ENSISHEIM et d'UNGERSHEIM du trafic de transit.*

PRÉAMBULE

Le schéma directeur Rhin – Vignoble - Grand - Ballon a approuvé le projet de réalisation d'une liaison entre l'A35 et la RD430.

Le remembrement d'ENSISHEIM a déjà prévu une emprise qui est propriété du Département pour la réalisation d'une liaison entre l'A35 et la RD201. Cette emprise est inscrite en emplacement réservé dans le POS d'ENSISHEIM approuvé en février 2002.

Le 31 mai 2002, le Conseil Général a décidé d'approuver l'aménagement d'un carrefour giratoire axé sur la RD 201 pour la réalisation de la liaison entre l'autoroute A35 et la RD201. L'aménagement du carrefour giratoire sur la RD 201 à ENSISHEIM a été réalisé au printemps 2004.

OBJET DE L'ETUDE

L'étude a pour objectif d'examiner et d'évaluer la faisabilité des différentes solutions envisageables pour une liaison entre l'A35 et la RD430 à hauteur d'ENSISHEIM, destinées à délester les traversées d'ENSISHEIM et d'UNGERSHEIM du trafic de transit.

22 MAI 2006

Cette étude de faisabilité comportera :

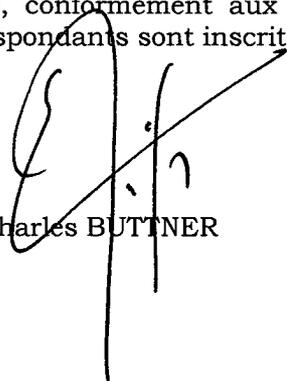
- ✓ un recueil des données de trafic et une modélisation du réseau, en vue de la simulation des différentes solutions de liaisons envisagées. Elle permettra, en fonction de chaque scénario choisi, de déterminer les trafics sur les différents axes de communication existants ou à créer ;
- ✓ des inventaires environnementaux ;
- ✓ une étude des tracés et des aménagements envisageables pour délester les traversées d'ENSISHEIM et d'UNGERSHEIM ;
- ✓ une estimation de l'enveloppe financière prévisionnelle pour chaque variante ;
- ✓ une analyse comparative aussi bien du point de vue technique qu'environnemental et fonctionnel des différentes variantes envisageables.

CONCLUSION

Je propose à votre Commission,

- de décider d'engager une étude de faisabilité d'une liaison entre l'A35 et la RD430 à hauteur d'ENSISHEIM ;
- d'affecter 100 000 € d'autorisations de programme sur le programme A0 12 millésime 2006 ;
- de m'autoriser à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la(des) consultation(s) y afférente(s) ;
- de m'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du (des) marché(s), conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER